



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022

**L'an deux mille vingt-deux,
Le Jeudi 24 mars, à 15 heures,**

Le Comité Syndical du Syndicat des Eaux Garonne Gasconne,
Dûment convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT, s'est réuni en
session ordinaire, à la salle des Fêtes d'Antagnac,
Sous la présidence de Madame Régine POVEDA, Présidente.

Date de la convocation : 17 mars 2022

PRESENTS : Régine POVEDA, Christian LABAT, Jean-Pierre LAGAÜZERE, Jean-Michel MOREAU, Isabelle GAJAC, André TRIVANI, Jean-Marie BAZAS, Jean-Claude DERC, Jacqueline AGOSTINI, Jean-Pierre DERC, Claudette TILLOT, Eric QUILLATEAU, Josiane MACON, Manuel ALVES, Bernard MONPOUILLAN, Laurence BEZOS, Jérémie BEZOS, Rose-Marie LABORDE, José BALAGUER, Philippe DEGIEN (suppléant de la commune de Bouglon), Albert DUPUY, Michel ALEX, Maurice DE BOYSSON, Pierre GRANGE, Chantal BALLET, Didier LE JALLE.

EXCUSES : Martial LAPORTE, Philippe DEJOIE-RUAULT.

POUVOIRS : *Martial LAPORTE* à Didier LE JALLE.

ABSENTS : Thierry FRECCHIAMI, Florence DANAY, Bernadette DUFOU QUIOC ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en
exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec
l'article L.2121-15 du code général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire
pris dans le sein du Conseil. **Mme Laurence BEZOS** est désignée, à l'unanimité, pour remplir
cette fonction.

Assistaient à la séance Mme NAVARRO, M. DAUNIS (Secrétariat).

Monsieur BEZOS Jérémie, maire d'ANTAGNAC, accueille les membres du Syndicat et leur souhaite la bienvenue dans sa commune.

Madame la Présidente remercie la commune d'ANTAGNAC d'accueillir les membres du comité syndical.

Préambule :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 mars 2022

LE COMITE SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1,
L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

APPROUVE sans observation le Procès-verbal des délibérations du Comité Syndical en sa séance du
8 mars 2022.

Membres en exercice : 30	<u>Vote à main levée :</u>	pour : 27
Membres présents : 26		contre : 0
Membres représentés : 1		abstention : 0

Le procès-verbal du 8 mars 2022 est approuvé **à l'unanimité.**

Puis Madame la Présidente passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

SPANC : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Madame la Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice. La Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le Compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif au vote.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- ✚ **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- ✚ **STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

***Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- ✚ **DECLARE** que le Compte de Gestion du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne de la collectivité SPANC, dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

27 voix **pour**

0 voix **contre**

0 **abstention**



39400 - BA SPANC S EAUX GARONNE GASCOG
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		387 929,00	387 929,00
Titres de recettes émis (b)		38 487,13	38 487,13
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		38 487,13	38 487,13
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		205 000,00	205 000,00
Mandats émis (f)		67 386,98	67 386,98
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		67 386,98	67 386,98
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		28 899,85	28 899,85

047023

TRES. MARMANDE MUNICIPALE



Etat II-2

Exercice 2021

39400 - BA SPANC S EAUX GARONNE GASCOG

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
BA SPANC S EAUX GARONNE GASCOG					
Investissement					
Fonctionnement	332 928,41		-28 899,85		304 028,56
Sous-Total	332 928,41		-28 899,85		304 028,56
TOTAL III	332 928,41		-28 899,85		304 028,56
TOTAL I + II + III	332 928,41		-28 899,85		304 028,56

SPANC : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente,

-VU la délibération n°10 - SPANC portant approbation du Compte de gestion 2021,

-VU les articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 et du Code Général des Collectivités Territoriales,

- + **CONSIDERANT** que M. Jean-Claude DERC, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
- + **CONSIDERANT** que Madame Régine POVEDA, Présidente, s'est retirée pour laisser la présidence à M. Jean-Claude DERC, pour le vote du compte administratif,
- + **DELIBERANT** sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	205 000,00
	Réalisé	67 386,98
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	387 929,00
	Réalisé	371 415,54
	Reste à réaliser	0,00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement : 0,00
Fonctionnement : 304 028,56

26 voix **pour**
 0 voix **contre**
 0 **abstention**

Résultat global : 304 028,56

*Le Comité Syndical,
 Oui l'exposé de Sa Présidente,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- + **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- + **APPROUVE** le compte administratif 2021 du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne pour la collectivité SPANC,
- + **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

SPANC : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

- ✚ **CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- ✚ **STATUANT** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
- ✚ **CONSTATANT** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	28 899,85
- un excédent reporté de :	332 928,41
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	304 028,56
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- ✚ **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	304 028,56
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :	0 ,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	304 028,56

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00
---	-------------

27 voix pour 0 voix contre 0 abstention
--

SPANC : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Madame La Présidente expose aux membres du Comité Syndical le budget Primitif 2022 de la collectivité SPANC, voté, par chapitre, reparti comme il suit :

- Section de fonctionnement
Total des Dépenses : 300 000,00€
Total des Recettes : 359 029,00€

- Section d'investissement :
Total des Dépenses : 0,00€
Total des Recettes : 0,00€

Après avoir s'être fait présenter le budget, avec un excédent de fonctionnement de 59 029,00 € :

***Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

-ADOpte le Budget Primitif 2022 du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne pour la collectivité SPANC

<p>27 voix <i>pour</i> 0 voix <i>contre</i> 0 <i>abstention</i></p>
--

SYNDICAT DES EAUX GARONNE GASCOGNE - SPANC	
CA 2021	BP 2022
<i>Vue d'ensemble du fonctionnement</i>	<i>Vue d'ensemble du fonctionnement</i>
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Propositions Nouvelles
011 - Charges à caractère général	011 - Charges à caractère général
5 516,29	55 000,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS
1 721,29	2 000,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	61 - SERVICES EXTERIEURS
3 795,00	50 000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS
0,00	3 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	012 - Charges de personnel et frais assimilés
0,00	15 000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS
0,00	15 000,00
67 - Charges exceptionnelles	67 - Charges exceptionnelles
61 870,69	230 000,00
Total dépenses réelles	Total dépenses réelles
67 386,98	300 000,00
Total dépenses de fonctionnement	Total dépenses de fonctionnement
67 386,98	300 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Propositions Nouvelles
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	70 - Vente de produits finis, prestations de services,
38 487,13	55 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	002 - Excédent de fonctionnement reporté
332 928,41	304 029,00
Total recettes réelles	Total recettes réelles
371 415,54	359 029,00
Total recettes de fonctionnement	Total recettes de fonctionnement
371 415,54	359 029,00
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	SOLDE DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Propositions Nouvelles
304 026,56	59 029,00
Solde de fonctionnement	Solde de fonctionnement

ASSAINISSEMENT : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Madame la Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice. La Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le Compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif au vote.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- ✚ **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- ✚ **STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- ✚ **DECLARE** que le Compte de Gestion du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne de la collectivité Assainissement, dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

27 voix <i>pour</i>
0 voix <i>contre</i>
0 <i>abstention</i>

047023

TRES. MARMANDE MUNICIPALE



39100 - BA ASST S EAUX GARONNE GASCOGN

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

GED

II-1

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 813 234,00	193 392,00	2 006 626,00
Titres de recettes émis (b)	1 335 835,23	158 630,53	1 494 465,76
Réductions de titres (c)	690,00		690,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 335 145,23	158 630,53	1 493 775,76
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 813 234,00	193 392,00	2 006 626,00
Mandats émis (f)	1 351 336,75	153 820,30	1 505 157,05
Annulations de mandats (g)	4 140,00	3 708,49	7 848,49
Dépenses nettes (h = f - g)	1 347 196,75	150 111,81	1 497 308,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 518,72	
(h - d) Déficit	12 051,52		3 552,80



Etat II-2
Exercice 2021

047023
TRES. MARMANDE MUNICIPALE

39100 - BA ASST S EAUX GARONNE GASCOGN

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
BA ASST S EAUX GARONNE GASCOGN					
Investissement	-137 484,13		-12 051,52		-149 535,65
Fonctionnement	49 980,29	49 980,29	8 518,72		8 518,72
Sous-Total	-87 503,84	49 980,29	-3 532,80		-141 016,93
TOTAL III	-87 503,84	49 980,29	-3 532,80		-141 016,93
TOTAL I + II + III	-87 503,84	49 980,29	-3 532,80		-141 016,93

ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente,
 -VU la délibération n°08 - ASSAINISSEMENT portant approbation du Compte de gestion 2021,
 -VU les articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 et du Code Général des Collectivités Territoriales,

- + **CONSIDERANT** que M. Jean-Claude DERC, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
- + **-CONSIDERANT** que Madame Régine POVEDA, Présidente, s'est retirée pour laisser la présidence à M. Jean-Claude DERC, pour le vote du compte administratif,
- + **DELIBERANT** sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus	1 813 234,00
	Réalisé	1 535 560,44
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	1 813 234,00
	Réalisé	1 335 145,23
	Reste à réaliser	0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	193 392,00
	Réalisé	150 111,81
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	193 392,00
	Réalisé	158 630,53
	Reste à réaliser	0,00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	-200 415,21
Fonctionnement :	8 518,72
Résultat global :	-191 896,49

*Le Comité Syndical,
 Oûi l'exposé de Sa Présidente,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- + **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- + **APPROUVE** le compte administratif 2021 du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne pour la collectivité ASSAINISSEMENT,
- + **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

26 voix <i>pour</i> 0 voix <i>contre</i> 0 <i>abstention</i>
--

ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

- + **CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- + **STATUANT** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
- + **CONSTATANT** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	8 518,72
- un déficit reporté de :	0,00

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **8 518,72**

- un déficit d'investissement de :	200 415,21
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00

Soit un besoin de financement de : **200 415 ,21**

27 voix <i>pour</i> 0 voix <i>contre</i> 0 <i>abstention</i>
--

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- + **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	8 518,72
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :	8 518,72
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	0,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	200 415,21
---	-------------------

ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Madame La Présidente expose aux membres du Comité Syndical le budget Primitif 2022 de la collectivité ASSAINISSEMENT, voté, par chapitre, reparti comme il suit :

- Section de fonctionnement

Total des Dépenses :	323 195,00€
Total des Recettes :	323 195,00€

- Section d'investissement :

Total des Dépenses :	1 791 414,00€
Total des Recettes :	1 791 414,00€

Après avoir s'être fait présenter le budget, équilibré en dépenses et en recettes :

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

✚ **ADOPTE** le Budget Primitif 2022 du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne pour la collectivité ASSAINISSEMENT.

27 voix <i>pour</i>
0 voix <i>contre</i>
0 <i>abstention</i>

SYNDICAT DES EAUX GARONNE GASCOGNE ASSAINISSEMENT	
CA 2021	BP 2022
Vue d'ensemble de l'investissement	Vue d'ensemble de l'investissement
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT
CA 2021 Réalisé	Budget primitif 2022
001 - Déficit d'investissement reporté	200 415,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	81 500,00
20 - Immobilisations incorporelles	35 000,00
21 - Immobilisations corporelles	1 304,00
23 - Immobilisations en cours	1 300 000,00
Total dépenses réelles hors opérations	1 618 219,00
Total dépenses d'ordre	173 195,00
Total dépenses d'investissement	1 791 414,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
CA 2021 Réalisé	Budget primitif 2022
10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 519,00
13 - Subventions d'investissement reçues	400 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	780 000,00
27 - Autres immobilisations financières	180 000,00
Total recettes réelles hors opérations	1 368 519,00
Total recettes d'ordre	422 895,00
Total recettes d'investissement	1 791 414,00
SOLDE DEL 'INVESTISSEMENT	SOLDE DEL 'INVESTISSEMENT
CA 2021 Réalisé	Budget primitif 2022
Solde d'investissement	Propositions Nouvelles
-200 415,21	

SYNDICAT DES EAUX GARONNE GASCOGNE ASSAINISSEMENT	
CA 2021	BP 2022
<i>Vue d'ensemble du fonctionnement</i>	<i>Vue d'ensemble du fonctionnement</i>
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Budget primitif 2022
011 - Charges à caractère général	32 505,39
61 - SERVICES EXTERIEURS	20 491,79
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 013,60
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00
66 - Charges financières	9 577,77
Total dépenses réelles	42 083,16
Total dépenses d'ordre	108 028,65
Total dépenses de fonctionnement	150 111,81
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Budget primitif 2022
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	120 000,00
74 - Subventions d'exploitation	30 000,00
77 - Produits exceptionnels	150 000,00
Total recettes réelles	300 000,00
Total recettes d'ordre	23 195,00
Total recettes de fonctionnement	323 195,00
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	SOLDE DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Budget primitif 2022
Solde de fonctionnement	Propositions Nouvelles
8 518,72	323 195,00

AEP : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Madame la Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice. La Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le Compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif au vote.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- + **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- + **STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- + **DECLARE** que le Compte de Gestion du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne de la collectivité AEP, dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

27 voix <i>pour</i>
0 voix <i>contre</i>
0 <i>abstention</i>

81900 - SYND EAUX GARONNE GASCOGNE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 570 570,00	961 810,00	2 532 380,00
Titres de recettes émis (b)	777 449,63	446 288,45	1 223 738,08
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	777 449,63	446 288,45	1 223 738,08
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 570 570,00	961 810,00	2 532 380,00
Mandats émis (f)	1 352 256,18	429 474,91	1 781 731,09
Annulations de mandats (g)		18 896,70	18 896,70
Dépenses nettes (h = f - g)	1 352 256,18	410 578,21	1 762 834,39
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		35 710,24	
(h - d) Déficit	574 806,55		539 096,31



81900 - SYND EAUX GARONNE GASCOGNE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	332 520,00		-574 806,55		-242 286,55
Fonctionnement	669 131,36	167 480,00	35 710,24		537 361,60
TOTAL I	1 001 651,36	167 480,00	-539 096,31		295 075,05
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
39100-BA ASST S EAUX GARONNE G					
Investissement	-137 484,13		-12 051,52		-149 535,65
Fonctionnement	49 980,29	49 980,29	8 518,72		8 518,72
Sous-Total	-87 503,84	49 980,29	-3 532,80		-141 016,93
39400-BA SPANC S EAUX GARONNE					
Investissement					

AEP : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente,

-VU la délibération n°09 - AEP portant approbation du Compte de gestion 2021,

-VU les articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 et du Code Général des Collectivités Territoriales,

- ✚ **CONSIDERANT** que M. Jean-Claude DERC, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
- ✚ **-CONSIDERANT** que Madame Régine POVEDA, Présidente, s'est retirée pour laisser la présidence à M. Jean-Claude DERC, pour le vote du compte administratif,
- ✚ **DELIBERANT** sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus	1 570 570,00
	Réalisé	1 352 256,18
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	1 570 570,00
	Réalisé	1 119 579,69
	Reste à réaliser	0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	961 810,00
	Réalisé	410 578,21
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	961 810,00
	Réalisé	959 576,45
	Reste à réaliser	0,00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	-232 676,49
Fonctionnement :	548 998,24
Résultat global :	316 321,75

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- ✚ **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- ✚ **APPROUVE** le compte administratif 2021 du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne pour la collectivité AEP,
- ✚ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

26 voix pour
0 voix contre
0 abstention

AEP : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

- ✚ **CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- ✚ **STATUANT** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
- ✚ **CONSTATANT** que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de :	35 710,24
- un excédent reporté de :	513 288,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	548 998,24
- un déficit d'investissement de :	232 676,49
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	232 676,49

27 voix pour
0 voix contre
0 abstention

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- ✚ **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	548 998,24
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :	232 676,49
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	316 321,75

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	232 676,49
---	-------------------

AEP : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Madame La Présidente expose aux membres du Comité Syndical le budget Primitif 2022 de la collectivité AEP, voté, par chapitre, reparti comme il suit :

- Section de fonctionnement

Total des Dépenses :	961 481,00€
Total des Recettes :	961 481,00€

- Section d'investissement :

Total des Dépenses :	1 819 983,00€
Total des Recettes :	1 819 983,00€

Après avoir s'être fait présenter le budget, équilibré en dépenses et en recettes :

***Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

 **ADOPTE** le Budget Primitif 2022 du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne pour la collectivité AEP.

27 voix pour
0 voix contre
0 abstention

SYNDICAT DES EAUX GARONNE GASCOGNE - AEP	
CA 2021	BP 2022
Vue d'ensemble du fonctionnement	Vue d'ensemble du fonctionnement
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Propositions Nouvelles
011 - Charges à caractère général	86 100,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	6 000,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	30 000,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	49 500,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	600,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	52 800,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	900,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	51 900,00
65 - Autres charges de gestion courante	19 700,00
66 - Charges financières	37 100,00
67 - Charges exceptionnelles	150 000,00
Total dépenses réelles	345 700,00
Total dépenses d'ordre	615 781,00
Total dépenses de fonctionnement	961 481,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Propositions Nouvelles
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	493 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	100,00
77 - Produits exceptionnels	150 100,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	316 322,00
Total recettes réelles	959 522,00
Total recettes d'ordre	1 959,00
Total recettes de fonctionnement	961 481,00
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	SOLDE DE FONCTIONNEMENT
CA 2021 Réalisé	Propositions Nouvelles
Solde de fonctionnement	Solde de fonctionnement
548 998,24	

AEP : PGSSE CHOIX DU CANDIDAT

Madame la Présidente informe le comité syndical qu'une consultation a été lancée pour l'élaboration du Plan de Gestion de la Sécurité des Eaux et Audit diagnostic des installations de production et d'alimentation d'eau potable, conformément aux articles L. 2113-10 et suivants, il n'est prévu l'allotissement de ce présent marché au vu du découpage en tranche ferme et tranche optionnelle :

- Tranche Ferme : phase 1 commune + Elaboration du PGSSE

- Tranche Optionnelle 1 : Audit diagnostic des installations AEP du territoire (phase 2 et suivantes)

- Tranche Optionnelle 2 : Suivi et animation du PGSSE pendant 2 ans comprenant

Quatre entreprises ont répondu à la consultation :

- **ARTELIA** pour un montant de **188 330,00 € H.T.** (avec PSE)
- **COPE** dossier incomplet ne comprenant aucune offre pour la T01. Ceci entraîne une élimination des offres conformément au règlement de Consultation.
- **PRIMA INGENIERIE SUD-OUEST** pour un montant de **141 900,00 € H.T.** (avec PSE)
- **SEC AQUA** dossier incomplet ne comprenant aucune offre pour la T01. Ceci entraîne une élimination des offres conformément au règlement de Consultation.

Au vu de l'analyse des offres, la Présidente propose de retenir l'offre de l'entreprise PRIMA INGENIERIE SUD-OUEST.

Le Comité Syndical,
Où l'exposé de sa Présidente
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✚ **DÉCIDE** de retenir l'offre de l'entreprise PRIMA INGENIERIE SO pour un montant de 141 900,00€ H.T.
- ✚ **AUTORISE** la Présidente à passer et signer tous documents se rapportant à ce marché.

27 voix *pour*

0 voix *contre*

0 *abstention*

QUESTIONS DIVERSES

RENOUVELLEMENT RÉSEAUX AEP DU SEGG

Madame La Présidente présente au Comité Syndical le récapitulatif des travaux, dans le cadre des marchés à bons de commande 2022, concernant le renouvellement des réseaux AEP du Syndicat des Eaux Garonne Gascogne.

➤ COCUMONT – LD Constans :	15 113,50 € HT
➤ COCUMONT – LD Gouts :	32 324,50 € HT
➤ GUERIN – rue des Pins :	35 319,50 € HT
➤ MEILHAN SUR GARONNE - LD Bouchouquet :	11 459,35 € HT
➤ SAMAZAN – LD coups :	35 808,50 € HT
➤ SAMAZAN – LD Terreforts :	16 791,25 € HT
➤ ARGENTON – LD Bordes :	25 738,05 € HT

172 554,65 € HT

27 voix *pour*

0 voix *contre*

0 *abstention*

FINANCEMENT DES EXTENTIONS DE RÉSEAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

Madame La Présidente expose que suite à une délibération faite par le syndicat EAU 47 concernant les extensions de réseau, leur modalité de financement des équipements publics pour les extensions de réseaux pour urbanisation sous maîtrise d'ouvrage publique, 2 financeurs de présents :

- EAU 47 à hauteur de 50% du montant réel HT de l'opération
- COLLECTIVITE à hauteur de 50% du montant réel HT de l'opération (récupération par TA ou PUP auprès des aménageurs)

Pour être en adéquation avec le syndicat EAU 47, Madame La Présidente propose les mêmes modalités de financement.

*Le Comité Syndical,
Où l'exposé de Sa Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- ✚ **ACCEPTE** la proposition de Madame La Présidente relative aux nouvelles modalités de financement concernant les extensions de réseaux AEP.

27 voix **pour**

0 voix **contre**

0 **abstention**

La séance est levée à 17H00